# Prévention en entreprise auprès des salariés

A bien des égards, le lieu de travail est propice à la prévention, au dépistage précoce et à la prise en charge des maladies chroniques. Il a été démontré que les programmes en faveur de la santé sur le lieu de travail sont aussi bénéfiques pour les employeurs que pour les employés.

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, ces programmes permettent aux gens d'être en meilleure santé, font baisser l'absentéisme, préviennent les incapacités, évitent que les employés ne perdent leurs moyens de subsistance, font augmenter la productivité et permettent de réduire les dépenses engendrées par les soins d'urgence liés aux maladies chroniques.

## L'implication de la Fédération dans la sensibilisation aux risques de diabète

Sollicitée depuis plusieurs années par des entreprises pour mener des actions ponctuelles de sensibilisation au diabète, la Fédération a décidé en 2011 de **développer une offre complète en matière de prévention** auprès des salariés des grandes entreprises et auprès des agents des administrations.

Le diabète est une pandémie, qui **touche** une majorité de personnes âgées de plus de 60 ans, mais aussi **de plus en plus de personnes actives et de plus en plus de jeunes.**

Le principe de cette démarche volontariste est de considérer que des actions sur le lieu de travail réalisées en collaboration avec les professionnels de santé ont un impact encore plus fort que des campagnes grand public, car **elles permettent d'entrer en contact avec les personnes dans un environnement où elles sont à l'écoute, tout en donnant aux entreprises l'opportunité de mettre en valeur leur rôle sociétal.**

Afin de développer efficacement le projet, le Siège national de la Fédération a décidé de travailler dans un premier temps exclusivement en direction des grandes entreprises situées dans le département des Hauts-de-Seine, en collaboration étroite avec les bénévoles de l'AFD 92. **Aujourd'hui, grâce à des Bénévoles Patients-Expert formés sur tout le territoire français, ces actions sont réalisables sur tout le territoire.**

## Une offre complète de prévention

L'offre de prévention comprend différentes formules, la plus simple consistant à faire organiser une **session d'échanges avec des personnes diabétiques** au moment du déjeuner, la plus complète consistant à tenir un stand d'information et d'échange proposant une mesure capillaire de la glycémie durant toute une journée.

Il est également possible d'amplifier cette action d'information et de sensibilisation au diabète de type 2 par un **« atelier nutrition »**, animé par notre diététicienne de la Fédération, experte dans la prise en charge des diabètes et des problématiques liées à la surcharge pondérale.

Pour réaliser ces actions, la Fédération dispose de **nombreux outils**, tels que des affiches, des dépliants d'information et de sensibilisation, d'un questionnaire de risque validé par la Direction Générale de la Santé ainsi que d'un film d'animation pédagogique.

## Contactez-nous pour organiser l'évènement qui vous convient !

Vous souhaitez en savoir plus ? Alors n'hésitez pas à contacter Damien Conzatti, notre responsable des relations entreprises, au 01 84 79 21 32 ou par mail sur cette page